Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 30 mars 2023

2023-2-12

AR Prefecture
024-200067752-20230331-2023_2_12-DE
Reçu le 05/04/2023

Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
20/03/2023

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 31
Pouvoirs : 5

Président : Michel AUGEIX

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON COURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne, COTTA Solange (suppléante de Philippe BRUN)

Messieurs : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, MEYNIER Paul, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, ,SAERENS Grégory, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations : BRUN Philippe (remplacé par sa suppléante Solange COTTA), DOBBELS Michel (a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), DUTHEIL Frédéric (a donné pouvoir à Sylvie BOSREDON COURNIL), FAYE Jean-Louis (a donné pouvoir à Grégory SAERENS), JUGE Jean-Claude (a donné pouvoir à Michel AUGEIX), LAGARDE Bernadette (a donné pouvoir à Raphaël CHIPEAUX), COUTURIER Pierre-Yves, PETIOT Tony,

Monsieur Raphaël CHIPEAUX est désigné secrétaire de séance

Tableau des emplois au 1er avril 2023

Service Ressources Humaines : poste d'assistante ressources humaines

Il avait été envisagé de recruter un(e) assistante ressources humaines. Un appel à candidature a été lancé.
Un agent déjà présent sur ce service à mi-temps (et à mi-temps sur le transport scolaire) a sollicité ce poste et sa candidature a été retenue. Il s'agira donc d'un mouvement interne et aucun recrutement externe ne sera effectué.
Ce mouvement conduit le service RH a renoncé à ½ ETP. Un bilan sera effectué dans un an afin de vérifier que le service n'est pas en difficulté suite à cette perte.
Les postes qui avaient été ouverts au tableau des emplois seront donc fermés.

Service « Transport scolaire », « administration générale » et « voirie » : poste administratif

Un agent positionné sur le grade d'adjoint administratif actuellement en disponibilité a demandé sa réintégration.
Cette réintégration s'impose à la collectivité. A défaut, la collectivité serait tenue de rémunérer cet agent dans l'attente de sa réintégration.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX

Fait à Thiviers, le 31 mars 2023
Le Président,

Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin ★ 24800 THIVIERS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR Prefecture
024-242400752-20230331-2023_2_12-DE
Reçu le 05/04/2023

Plusieurs missions pourraient lui être confiées :

- Les missions de gestion du transport scolaire (suite au mouvement de personnel sur le service ressources humaines)
- Des missions administratives pour le service « voirie » (facturation, permission de voirie…) (pour rappel, il y a quelques mois, le service bénéficiait d'un renfort administratif qui a été supprimé suite à des mouvements de personnel)
- L'accueil téléphonique de la Communauté de Communes

Il a été décidé de réintégrer l'agent au 1er avril 2023 sur un poste d'adjoint administratif actuellement vacant à raison de 35 heures.

Service enfance : Poste ludothécaire

Le jury a retenu la candidature d'un adjoint d'animation à raison de 35 heures.
Le recrutement sera effectué au 1er avril 2023 et les postes ouverts sur les autres grades seront fermés.

Service Culture : poste « Responsable Culture »

Suite au désistement de la personne initialement retenue par le jury, une nouvelle réflexion a été menée.
Il a été décidé de confier la responsabilité du service culture à la personne actuellement responsable du Service « Tourisme ».
Parallèlement, une personne sera recrutée en encadrement intermédiaire pour gérer et coordonner les 3 bibliothèques/médiathèques.
Les postes initialement ouverts en catégorie A et B seront donc fermés et un poste d'adjoint du patrimoine à raison de 35 heures sera ouvert.

Au niveau du service « urbanisme » : poste d'instructeur

Compte tenu des évolutions du service au niveau du personnel avec le passage d'un agent à 80%, mais également du nombre de documents à instruire, avec 7 communes supplémentaires qui vont être rattachées au service ADS, il est envisagé de recrutement un agent instructeur.
Il existe des postes vacants au tableau des emplois sur les grades d'adjoint administratif principal 2ème classe et adjoint administratif principal 1ère classe à raison de 35 heures.
Il est nécessaire d'ouvrir un poste sur le grade d'adjoint administratif à raison de 35 heures à compter du 1er avril 2023.
Un appel à candidature sera lancé prochainement.
Lorsque le recrutement sera effectué, les postes ouverts à tort seront fermés.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX

Fait à Thiviers, le 31 mars 2023
Le Président,

Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR Prefecture
024-242400752-20230331-2023_2_12-DE
Reçu le 05/04/2023

Afin de prendre en compte tous ces éléments, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois de la façon suivante :

	Poste	Type	Temps travail	Nombre de poste
Suppression	Rédacteur principal 2ème classe	Titulaire	35h	1
Suppression	Rédacteur	Titulaire	35h	1
Suppression	Adjoint administratif principal 2ème classe	Titulaire	19h	1
Suppression	Technicien principal 1ère classe	Titulaire	35h	1
Suppression	Bibliothécaire	Titulaire	35h	1
Suppression	Assistant de conservation du patrimoine	Titulaire	35h	1
Suppression	Assistant de conservation principal 2ème classe	Titulaire	35h	1
Suppression	Assistant de conservation principal 1ère classe	Titulaire	35h	1
Suppression	Animateur principal 2ème classe	Titulaire	35h	1
Création	Adjoint administratif	Titulaire	35h	1
Création	Adjoint du patrimoine	Titulaire	35h	1

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
à compter du 1er avril 2023 :

- ***DECIDE la suppression des postes suivants présents au tableau des emplois :***
  - ***un poste de rédacteur principal 2ème classe à raison de 35 heures***
  - ***un poste de rédacteur à raison de 35 heures***
  - ***un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à raison de 19 heures***
  - ***un poste de technicien principal 1ère classe à raison de 35 heures***
  - ***un poste de bibliothécaire à raison de 35 heures***
  - ***un poste d'assistant de conservation du patrimoine***
  - ***un poste d'assistant de conservation du patrimoine principal 2ème classe à raison de 35 heures***
  - ***un poste d'assistant de conservation du patrimoine principal 1ère classe à raison de 35 heures***
  - ***un poste d'animateur principal 2ème classe à raison de 35 heures***
- ***DECIDE la création des postes manquants au tableau des emplois :***
  - ***un poste d'adjoint administratif à raison de 35 heures***
  - ***un poste d'adjoint du patrimoine à raison de 35 heures***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX

Fait à Thiviers, le 31 mars 2023
Le Président,

Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin ★ 24800 THIVIERS ★

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication